



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

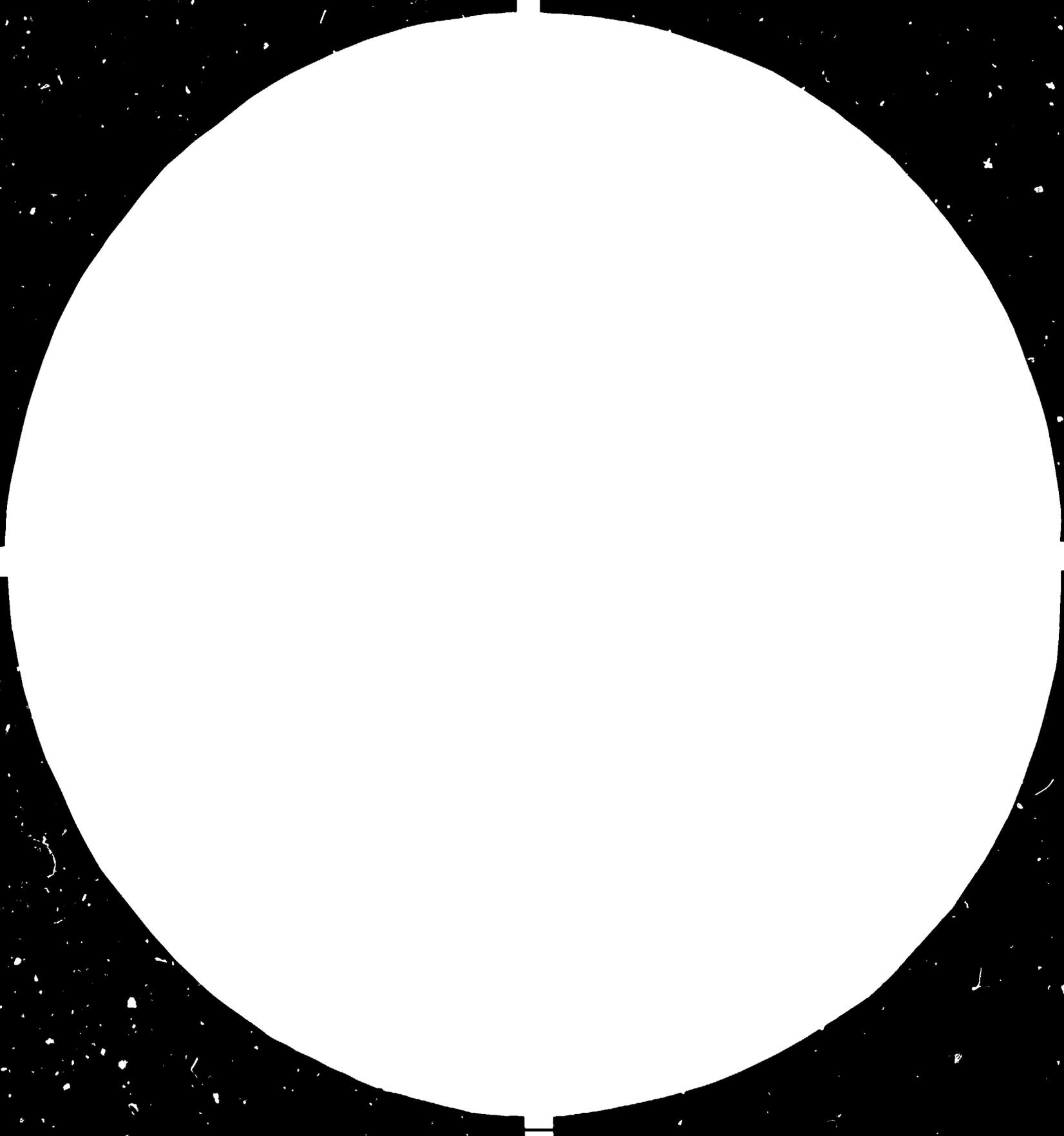
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

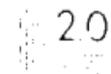




1.0 25



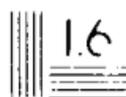
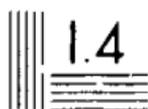
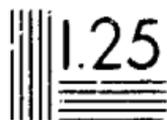
1.1 22



1.2 20



1.4 18



1.6 16

1.5 18

1.6 16

1.8 14

2.0 12

2.2 11

2.5 10

2.8 9

3.2 8

3.6 7

13928

RAPPORT DE MISSION
EN
REPUBLIQUE DU BURUNDI 
(22 - 26 Mai 1984)

par
F.
Yves MESSIAN
Conseiller Interrégional en
Activités de Pré-Investissement

RF|INT|84.011
Section des Etudes de Faisabilité
Division des Opérations Industrielles

18 Juin 1984

1 - INTRODUCTION

Cette visite de quatre jours à Bujumbura était la première dans le cadre du poste "Assistance aux Pays les Moins Avancés pour les Activités de Pré-Investissement" créé en juillet 1983 au siège de l'ONUDI à Vienne, et faisait suite à une requête de janvier 1983 du Ministère Burundais des Relations Extérieures et de la Coopération.

2 - OBJET DE LA MISSION

- Prendre les premiers contacts avec les Ministères et Organismes financiers ou de développement concernés par les activités de pré-investissement.

- Evaluer les capacités nationales en matière d'identification, préparation et évaluation de projets, et identifier les problèmes et goulots d'étranglement dans ce domaine, ainsi que les besoins d'assistance, en particulier en matière de formation.

- Examiner les études de pré-investissement disponibles et donner des conseils sur la méthodologie pour la préparation de projets industriels ainsi que sur le Modèle informatique d'analyse et d'évaluation de projets (COMFAR).

3 - ACTIVITES ET ELEMENTS RECUEILLIS DURANT LA MISSION

Des visites ont été effectuées dans différents Ministères, Organismes financiers et de promotion, ainsi que dans deux entreprises industrielles (Verrundi, Société Nationale des Peaux) et des réunions et discussions tenues avec leurs représentants sur leur situation présente et leurs activités dans le domaine des études de pré-investissement. Une évaluation a été faite des problèmes et difficultés ainsi que des besoins éventuels soit en assistance directe soit en matière de formation à l'identification, à la préparation et à l'évaluation de projets. Un certain nombre de projets industriels en cours d'étude ou figurant au programme d'études ont été passés en revue et discutés.

Le Conseiller a bénéficié de l'assistance du projet ONUCI DP/BDI.81/008, Promotion Industrielle, et de son CIP, M. Zachmann, qui a organisé les rendez-vous et assuré les transports, facilitant ainsi grandement l'accomplissement de sa mission.

En l'absence du Directeur Général de l'Industrie il a été malheureusement impossible de rencontrer aucun représentant du Ministère de l'Industrie, et par conséquent de recueillir l'opinion de ce Ministère.

Les conversations ont été, lors de chaque rencontre, amicales, ouvertes et fructueuses, et dans tous les entretiens un vif intérêt a été exprimé pour les activités de pré-investissement et particulièrement en ce qui concerne la formation à la préparation et à l'évaluation de projets.

De manière générale la crise économique qui affecte nombre de nations et plus particulièrement les pays africains n'a pas épargné le Burundi, et celui-ci traverse une période économique difficile qui se fait particulièrement sentir dans le domaine industriel, où un certain nombre d'entreprises fonctionnent à capacité réduite, entraînant ainsi des difficultés financières.

On trouvera ci-dessous un résumé des discussions et des principaux éléments recueillis.

3.1 - Centre de Promotion Industrielle (CPI)

Le Centre de Promotion Industrielle, créé par Décret en mai 1981 mais seulement devenu opérationnel en 1982, est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle administrative du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Il est administré par un Conseil d'Administration composé de neuf membres nommés par le Gouvernement, dont deux représentent le secteur privé.

Le Centre a pour objet le développement et la promotion industrielle du pays, en apportant son concours aux entreprises industrielles dont les activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement arrêtée par le Gouvernement.

Le CPI a des attributions très larges qui sont de:

- mener, pour son compte propre ou pour le compte de tiers, des études de projets de développement industriel;
- apporter son assistance et ses conseils aux entreprises industrielles qui en font la demande, notamment dans la négociation avec les partenaires étrangers;
- construire et gérer des parcs industriels;
- acquérir, pour son compte ou pour le compte de tiers, des technologies nouvelles;
- effectuer toute recherche industrielle et faire des essais de laboratoire;
- collecter et diffuser auprès des investisseurs des informations sur les possibilités, conditions, lois, politiques et procédures relatives à l'investissement industriel;
- créer et animer des centres de formation professionnelle et de perfectionnement pour les cadres du secteur industriel;
- effectuer toute autre mission en rapport avec son objet.

Le Centre a encore actuellement un effectif réduit, de 20 personnes, dont 11 cadres.

Il est organisé de la manière suivante:

- Service Etudes et Réalisation
- Service Encadrement
- Service Documentation et Information (Transfert de Technologie)
- Service Administratif.

Le CPI bénéficie de l'appui du projet ONUDI DP/BDI/81/008, devenu par une révision de projet récente "Promotion Industrielle et Transfert de Technologie", et qui joue un rôle essentiel dans ses opérations.

Le Projet comptait, au moment de la visite:

- un Conseiller Technique Principal
- un expert en Marketing
- un expert en PME et mécanique

- un expert court terme en agro-industries
- un expert court terme en gestion et comptabilité
- un volontaire (VNU) pour l'artisanat

Les deux tâches essentielles du CPI et du Projet sont:

- les études de projets industriels
- l'assistance générale aux entreprises.

Le Projet joue aussi le rôle de Service Formation.

Le CPI souffre d'un problème de statut et de définition d'attributions, ses attributions étant trop générales et imprécises et certains départements ministériels pouvant jouer le même rôle (Direction Générale de l'Industrie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, Service d'Etudes du Ministère du Plan). D'autre part et bien qu'en principe le Conseil d'Administration ait des pouvoirs étendus le Ministère de tutelle conserve néanmoins le pouvoir de décision final, et ceci semble limiter en pratique les responsabilités et les initiatives du Directeur Général. Une délimitation plus nette des attributions et responsabilités entre les organismes paraît nécessaire.

Les projets en cours d'étude ou de réalisation concernent:

- Tannerie: mise en service prévue en septembre
- Fabrication de biscuits: en cours de réalisation
- Briqueterie: en cours de réalisation
- Fabrication de bonbons: en cours de réalisation
- Fabrication et montage de bicyclettes
- Unité polyvalente de transformation de fruits et légumes
- Fabrication d'huile d'avocat pour l'exportation
- Transformation du manioc (amidon, et alcool|essence)
- Fabrication d'enveloppes
- Elevage industriel
- Minisucreries
- Pâtisserie - Boulangerie de Gitega
- Fabrication de blocs de glace
- Fabrication de serviettes périodiques, ouate, pansements et couches
- Usine de peinture à base de kaolin
- Production de papaine raffinée

- Fabrication de charrettes et brouettes
- Etude de marché du LAPHAVET (Laboratoire Pharmaceutique et Vétérinaire).

Une assistance à la gestion est apportée à un certain nombre d'entreprises:

- Fours à chaux et à kaolin
- Ateliers mécaniques, garages, artisans
- Tannerie (Société Nationale des Peaux)
- Minoterie.

Des Séminaires de sensibilisation sont également dispensés. Une des difficultés mentionnées concerne les problèmes d'information technologique (huile d'avocat, peinture à base de kaolin).

Le CPI et le Projet expriment un gros intérêt pour un Séminaire de formation à la préparation et à l'évaluation de projets, à l'intention des cadres administratifs et industriels, et demandent qu'un tel Séminaire soit organisé.

Le CPI est également très intéressé par le Modèle informatique pour l'analyse et l'évaluation des projets (COMFAR) qui augmenterait sensiblement sa capacité d'études.

3.2 - Ministère à la Présidence chargé du Plan-Division Industrie

Le Ministère à la Présidence chargé du Plan comprend un assez grand nombre de Divisions:

- Division Planification Générale
- Division Planification Sectorielle
- Division Rurale
- Division Industrie
- Division Mines et Energie
- Division Infrastructures physiques
- Division Infrastructure sociale et administrative
- Division Aide Extérieure
- Département Administration des Projets

La Division Industrie, qui reçoit une assistance allemande, ne comprend que 4 cadres, dont un coopérant allemand. Elle assume le secrétariat de la Commission Technique et de la Commission Nationale des Investissements. Elle ne fait pas d'études de projets, car ce n'est pas son rôle, et adresse les promoteurs au CPI.

6 projets ont été approuvés depuis le début de l'année:

- Briqueterie
- Sacs de jute
- Articles sanitaires
- Articles en plastique
- Piles électriques
- Briques

Les critères de choix sont la valorisation des matières premières, le développement d'exportations la création d'emplois, la décentralisation.

La situation est estimée plus active qu'en 1983, avec plus de demandes des promoteurs.

En ce qui concerne les suites de la Table Ronde, dont le Ministère du Plan était organisateur, et qui comprenait 7 projets industriels, il n'y a pas encore de résultats concrets et des missions de suivi sont nécessaires:

- . Distillerie du Mosso: ce projet dépend de la réalisation d'une sucrerie. Une étude a été menée par un bureau d'études et devait être disponible d'ici quelques mois.
- . Cimenterie (Matongo): le gisement de calcaire a été étudié par un Bureau d'études et les premières conclusions sont optimistes. Certains bailleurs de fonds sont intéressés.
- . Phosphates: même gisement, on attend les conclusions de l'étude du gisement.
- . Cables électriques: étude effectuée et disponible. Un promoteur étranger serait intéressé.
- . Articles en céramique: projet en veilleuse.
- . Fabrication de chaussures: conditionné par le projet de tannerie par la Société Nationale des Peaux.
- . Extension de l'Imprimerie Nationale du Burundi: étude faite par un consultant ACCT; pas de suite pour l'instant.

Les problèmes et difficultés mentionnés concernent :

- la faiblesse du Burundi en préparation de projets, en particulier en ce qui concerne la connaissance du marché;
- le choix des équipements;
- la gestion des projets après leur lancement, du fait du manque d'expérience des promoteurs;
- la négociation des licences de fabrication avec les fournisseurs d'équipements et de technologies;
- les capacités de production excédentaires;
- les problèmes d'innovation;
- les problèmes d'autofinancement ainsi que l'absence de notion de risque de la part des promoteurs, qui voudraient un financement à 100%.

La Division serait très intéressée par un Séminaire de formation à la préparation et l'évaluation de projets.

3.3. - Banque Nationale de Développement Economique (BNDE)

La Banque Nationale de Développement est une Société d'Economie Mixte, société par actions à responsabilité limitée au capital de 500 millions de FBU dont l'Etat détient directement ou indirectement 42,25 % du capital, le reste étant détenu par les banques (9,15 %), le Royaume de Belgique (14,60%), certaines organisations de coopération (CCCE, DEG, etc... 31%), des intérêts privés (3%).

La Banque, qui couvre tous les secteurs économiques (industrie, agriculture, commerce, ...) dispose de prêts et lignes de crédit de la BAD, de la CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique), de la BEI, de l'IDA.

L'effectif total est de 42 personnes, dont 20 professionnels, répartis entre les services suivants:

- | | |
|--|-----------|
| - Service des Investissements Industriels: | 4 cadres |
| - Service Crédit Agricole: | 2 cadres |
| - Service Immobilier: | 1 cadre |
| - Service Financier: | 10 cadres |
| - Service Juridique: | 1 cadre |

La Banque finance tant des extensions que de nouveaux projets, à la fois en prêts et en prises de participation (les deux par exemple dans le cas de la verrerie).

Les prêts sont en général de 5 millions à 160 millions FBu et peuvent aller jusqu'à 20% du capital social.

L'encours en prêts industriels à long terme atteindrait 427 millions FBu

L'encours en prêts industriels à moyen terme atteindrait 330 millions FBu.

Les crédits totaux accordés en 1982 ont été de 355 millions FBu en 1982 contre 711 en 1981 et 405 en 1980 (dont pour l'industrie - artisanat - commerce respectivement 27, 512 et 115 millions pour ces mêmes années).

La part de l'industrie - artisanat - commerce dans les encours serait de 36.5 % au 31.12.1983.

Le promoteur/client est supposé faire son étude, et la Banque se substitue à lui quand l'étude est insuffisante.

Les projets en cours d'étude concernent:

- les panneaux de particules
- l'huile de palmiste
- une minihuilerie de palme
- une laiterie de soja
- la fabrication de chaussures en cuir
- la modernisation du marché de Bujumbura .

La BNDE travaille en collaboration avec les autres organismes financiers, la Société Burundaise de Financement (SBF), la Caisse de Mobilisation et de Financement (CAMOFI) et le Holding Arabe-Libyén-Burundais pour l'octroi de prêts consortiaux.

Elle estime avoir un gros taux d'échec des prêts industriels (la verrerie pose un gros problème) et seuls quelques projets sont considérés comme ayant réussi (feuilles de plastique, savon, rechapage de pneus). Une étude des échecs industriels et de leurs causes paraîtrait intéressante.

La Banque considère qu'il y a actuellement très peu d'opportunités d'investissement et dispose de plus de ressources que d'emplois car elle bénéficie de lignes de crédit et ressources en devises. Une étude sectorielle des possibilités d'investissement est jugée nécessaire et une assistance de l'ONUDI est souhaitée dans ce domaine.

Enfin la Banque serait intéressée par un Séminaire de formation concret sur la préparation de projets industriels.

3.4. - Société Burundaise de Financement (SBF)

La Société Burundaise de Financement est une société par actions à responsabilité limitée, au capital de 640 millions FBu (US\$ 5 400 000), dans laquelle l'Etat et les organismes publics détiennent actuellement 56%, et les intérêts privés 44 % (personnes privées, commerçants, banques et sociétés commerciales) mais devraient atteindre 60% à terme.

La SBF créée en décembre 1981 a commencé ses activités en 1982. Coiffée par un Conseil d'Administration de 9 membres, elle est gérée par un Conseil de Direction de 6 administrateurs et un comité de gestion de 3 administrateurs employés à temps plein.

L'objet de la SBF est de favoriser la création d'entreprises agricoles, industrielles ou commerciales, par des prises de participation ou des prêts, la prise de participation étant un objectif fondamental mais à long terme.

L'effectif total est de 20 personnes dont 7 professionnels et les 3 administrateurs du Comité de Gestion.

La structure est simple et comprend 2 départements:

- le Département des Affaires Administratives et Financier (1 Administrateur Délégué et 3 cadres);
- le Département des Projets (3 analystes et un Conseiller Technique).

Depuis sa création la SBF a participé au financement de 7 projets, représentant un capital investi de 2,95 milliards de FBu (dont une sucrerie pour 2,055 milliards). Le temps de maturation des projets est considéré comme très long.

Le financement à fin 1982 représentait 690 500 000 FBu
à fin 1983 1 300 000 000 FBu.

La part de l'industrie dans ces financements reste faible (savonnerie, articles ménagers); il y a beaucoup d'investissements immobiliers et les crédits à court terme restent prédominants. L'objectif serait le financement de projets agro-industriels mais la Société n'en a pas encore.

La SBF attend le promoteur ou prend elle-même l'initiative de l'identification et de la promotion de projets. Elle a créé une petite société de services et conseils, opérationnelle depuis 1984, la SOGES (Société Générale de Services) qui fait des études de projets à tous niveaux. La SOGES n'utilise que du personnel à temps partiel en fonction des contrats et des besoins. Les projets à l'étude concernent:

- la production de lait de soja (350 millions FBu)
 - une briqueterie industrielle (600 millions FBu)
- et un projet en promotion: fabrication de sacs en jute.

Les problèmes soulignés par la SBF ont trait:

- aux entreprises industrielles qui ont de graves problèmes de gestion
- aux projets reçus qui ne sont pas bancables et nécessitent des études complémentaires
- à l'insuffisance des structures de promotion, le CPI et la SOGES se devant d'être plus opérationnels
- au temps de maturation des projets, qui est très long.

Un gros intérêt est manifesté pour un Séminaire de formation à la préparation de projets.

3.5. - Holding Arabe Libyen Burundais

Le Holding est une Société de Droit Public créée en 1977, et au capital actuel de US\$ 10 000 000. Les principaux actionnaires en sont:

- l'Etat du Burundi (40%)
- la Société Arabe Libyenne pour les Investissements Extérieurs (60%).

L'objectif principal du Holding est le financement de projets de développement par la prise de participation dans différentes sociétés ainsi que par l'octroi de crédits, à long terme généralement.

Le montant du financement réservé à l'industrie est en principe de 50% des ressources mais peut être supérieur.

Parmi les principales opérations effectuées figurent:

- le financement et la prise de participations dans la Minoterie de Muramvya (40%)
- une prise de participation dans la Société Hôtelière et Touristique du Burundi (22%)

- la création d'une Société Agricole "Agribal" (100%).

L'effectif total est de 20 personnes.

Le Holding n'effectue pas par lui-même d'études de projets et finance uniquement les projets industriels préparés par des bureaux d'étude reconnus (nationaux ou étrangers). Il confie à ces bureaux les études de projets.

Le Holding a créé un bureau d'études local, l'OGI (Organisation et Gestion Industrielle) qui fait leurs études.

3.6. - Représentation de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale vient de faire une étude sur le secteur manufacturier du Burundi et a présenté dans son rapport un certain nombre de recommandations au Gouvernement.

Une des conclusions de l'étude est que les industries locales sont trop protégées, ce qui nuit à leur efficacité. Les projets retenus par le Plan de développement sont jugés trop capitalistiques (US\$ 35 000 par emploi créé), et la Banque conseille au Gouvernement de repenser sa politique de développement industriel. L'accent devrait être mis sur le développement des PME et de l'artisanat.

La situation économique se serait dégradée par rapport à 1982|1983 et le secteur industriel est jugé pas assez dynamique. Il y aurait nécessité d'identifier des petits projets basés sur les ressources locales, et l'ONUDI aurait un rôle à jouer dans l'identification des secteurs industriels offrant des possibilités (identification de la demande locale).

4 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 - La situation économique actuelle est difficile, particulièrement dans le secteur industriel, et un certain nombre d'entreprises industrielles récemment créées sont en difficulté. Il convient donc tout particulièrement d'être prudent dans l'étude et la prise de décisions d'investissements nouveaux.

4.2 - Le Centre de Promotion Industrielle (CPI), soutenu par le projet ONUDI, est encore faible et a besoin de voir ses structures et son rôle renforcés. Ses attributions sont trop générales et imprécises et il se pose un problème de délimitation des attributions, responsabilités et prérogatives entre le CPI et le Ministère de l'Industrie. Il apparaît donc essentiel de préciser ces attributions et de définir le cadre institutionnel légal en conséquence.

Il semble que le CPI doive prendre l'initiative de cette action, et étudier puis proposer au Ministère de Tutelle la charte des responsabilités qu'il entend assumer.

4.3 - De manière plus générale il est recommandé de faire une étude d'organisation portant sur la délimitation des fonctions entre les différents organismes participant au développement industriel. Cette étude pourrait être menée par l'un des experts du projet ONUDI DP|BDI|81|008 ou par un expert indépendant.

4.4 - Le projet ONUDI Promotion Industrielle est maintenant étoffé et bien mené et il joue un rôle essentiel dans la préparation d'études de projets et leur promotion. Il est important que l'animation de cette équipe ne subisse pas de coupure.

4.5 - Des sociétés d'études locales existent déjà (SOGES, OGI). Il semble important d'encourager, de soutenir et de renforcer ces sociétés qui développent un peu à la fois les capacités nationales en matière de préparation de projets industriels.

4.6 - Comme il l'a déjà été indiqué la situation économique et industrielle est difficile, et les possibilités d'investissements industriels d'un pays enclavé tel que le Burundi sont à la fois peu nombreuses et peu évidentes. Un effort systématique et soutenu de réflexion est donc nécessaire pour l'identification de nouvelles idées de projets. Il est donc recommandé de faire une étude détaillée sur les opportunités d'investissement et l'identification de projets industriels, en se basant en particulier sur

- une analyse de la demande et des besoins
- des enquêtes de consommation, dans les milieux urbains et ruraux.

4.7 - Un certain nombre d'entreprises industrielles qui ont été créées dans ces dernières années éprouvent de sérieuses difficultés et ont des résultats négatifs. Il serait profitable d'essayer d'en tirer

les leçons et il serait intéressant d'effectuer une étude des échecs industriels au Burundi, et de leurs causes.

- 4.8 - En particulier les projets trop capitalistiques, outre qu'ils sont contraires aux objectifs du Plan (création d'emplois et industries à intensité de main d'oeuvre, technologies adaptées, etc...) drainent trop de ressources financières et sont plus risqués que des projets moins sophistiqués et plus modestes. Mieux vaut 10 projets de 100 millions chaque qu'un seul projet de 1 milliard, les risques sont divisés et il y aura globalement plus de réussites.

Il est donc recommandé de mettre l'accent sur le développement du secteur PME-artisanat plutôt que sur les gros projets, et de chercher à identifier de petits projets basés sur les ressources locales.

- 4.9 - En raison de l'insuffisance des capacités nationales actuelles en matière de préparation de projets industriels et du gros intérêt suscité chez tous les interlocuteurs il est recommandé d'examiner la possibilité d'organiser à Bujumbura un Séminaire de formation à l'identification, préparation et évaluation de projets réservé au seul Burundi et destiné aux cadres des diverses institutions.
- 4.10 - Un intérêt certain a été également montré pour le Modèle informatique d'analyse et d'évaluation de projets (COMFAR) mis au point par l'ONUDI, outil non seulement précieux pour la préparation de l'étude elle-même et de ses variantes mais surtout pour l'analyse de sensibilité, permettant de tester différents jeux d'hypothèses et de voir leur repercussion sur la rentabilité du projet. Il semble que le Burundi se doive, à l'instar d'autres pays, d'avoir un tel Modèle, et il est recommandé de considérer l'installation d'un système COMFAR, qui pourrait par exemple être installé au CPI dans le cadre du projet ONUDI BDI/81/008.
- 4.11 - Sur requête du Gouvernement l'ONUDI pourrait rechercher le financement et exécuter certaines études de faisabilité pour des projets comportant un caractère prioritaire, par exemple ceux prévus pour la prochaine Réunion de Solidarité.

4.12 - Enfin, le Conseiller Interrégional reste à la disposition du Gouvernement du Burundi pour une visite ultérieure, et afin de traiter de toute question dans le domaine du pré-investissement, si les autorités en manifestent l'intérêt et en expriment le désir.

ANNEXE - BURUNDI - LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Bureau du PNUD

- M. Van der Kloet, Représentant-Résident
- M.H. Olesen, Représentant-Résident Adjoint
- M. Lehembre, Assistant au Représentant Résident
- M.elle E. Tadesse, Chargée de Programme

Projet ONUDI BDI/81/008 - Promotion Industrielle

- M. Zachmann, Conseiller Technique Principal
- M. Moulis, Expert en Marketing
- M. Chereau, Expert en PME et Mécanique
- M. Cobanov, Expert en Agro-Industries
- M. Grimault, Expert en Comptabilité et Gestion

Centre de Promotion Industrielle (CPI)

- M. Adrien Bitangu Mutwenzi, Directeur Général

Ministère à la Présidence Chargé du Plan - Division Industrie

- M. Jean Nsengiyumva
- M. Augustin

Banque Nationale de Développement Economique

- M. Baumert, Conseiller Technique
- Mme. Béatrice
- M. Sylvestre
- M. Rossart, Conseiller Technique

Société Burundaise de Financement (SBF)

- M. A. Bireha, Administrateur Délégué

Holding Arabe Libyen Burundais

- M. Rémy Nsengiyumva, Président du Conseil d'Administration

Société Nationale des Peaux (Tannerie)

- M. Kandeke, Directeur Général
- M. Dufois, Directeur Technique

Verrundi

- M. Balthazar, Directeur Technique
- M. Derudder, Conseiller Technique

Mission Permanente de la Banque Mondiale

- M. Chatellin, Représentant

Distribution:

M.M. Carré
Hacini
Ionescu
Tandon
Veltze-Michel
Gouri
Vassiliev
Becker-Boost
Hamdy
Latortue
Nanjundan
Ndam
Bah
Pauduy, SIDFA, Kinshasa
Library
Registry

